

Monsieur le Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement,  
Cher Monsieur El Yazghi,  
Monsieur le Délégué interministériel pour le Développement Durable de France  
Madame la Représentante de la Directrice du PNUE-Industrie

Mesdames et Messieurs,  
Chers amis,

C'est pour moi un grand honneur de participer à l'ouverture de ce séminaire international sur la « normalisation et la responsabilité sociétale pour le développement durable ».

C'est un réel plaisir d'y participer dans cette belle ville de Marrakech dont le nom est régulièrement attaché à de grandes manifestations relatives au développement durable et à la sauvegarde de la planète.

Qu'il suffise de penser à la 7<sup>e</sup> Session de la Conférence des Parties, à la Convention sur les Changements Climatiques, sous votre brillante présidence Monsieur le Ministre et les dorénavant fameux accords de Marrakech qui ont été âprement négociés et adoptés ici et qui viennent d'être confirmés par la 1<sup>ere</sup> réunion des Parties au protocole de Kyoto;

Qu'il suffise de penser au processus de Marrakech initié par le PNUE, ici, pour le programme décennal vers des modes de production et de consommation durables, dans le suivi duquel s'inscrit, du reste, notre séminaire d'aujourd'hui.

La liste peut être encore longue avec, entre autres, la session tenue ici sur les initiatives de type II du Sommet de Jobourg pour l'eau et l'énergie en lien avec la Commission des Nations Unies pour le développement durable.

Monsieur le Ministre,

En vous remerciant de votre accueil chaleureux et de votre présidence effective de notre séance d'ouverture, je voudrais vous dire combien je suis heureux de vous rencontrer à nouveau, cette fois à Marrakech, après avoir eu l'honneur de vous accueillir dans une autre réunion de la Francophonie, la semaine dernière, à Montréal.

Montréal qui a connu, durant les deux dernières semaines, la mobilisation de la communauté internationale autour de la question de la lutte contre les Changements Climatiques, l'une des questions majeures et peut être la plus critique concernant l'environnement mondial voire l'avenir de la planète, et en tout cas des générations futures.

Si l'on ne peut qu'apprécier, avec intérêt et satisfaction, les acquis prometteurs obtenus à Montréal, avec particulièrement l'adoption des accords de Marrakech et le renforcement actuel et futur du MDP, ces acquis se doivent d'être consolidés et enrichis notamment dans la perspective de la deuxième période d'engagement, après 2012.

Dans tous les cas, des résultats tangibles ne peuvent être réalisés, tant pour l'atténuation, des émissions de gaz à effet de serre, que pour l'adaptation aux changements climatiques, que si l'on pose sérieusement la question fondamentale des modes de vie actuels.

Autrement dit la question de changement des modes de consommation non durables et des modes de production qui leur correspondent se pose avec acuité dans ce débat aussi.

Car un tel changement est non seulement indispensable pour la lutte contre les changements climatiques. Il l'est également pour l'inflexion des actions prédatrices sur les ressources naturelles, condition essentielle pour l'équité sociale et la lutte contre la pauvreté et pour le développement durable. C'est le sens du consensus obtenu au Sommet mondial pour le développement durable. Et c'est le sens des décisions arrêtées par le dernier Sommet des chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage, Sommet dont la thématique portait sur ``la solidarité pour le développement durable``.

En effet, je suis heureux de vous rappeler que ce Sommet a adopté un cadre stratégique décennal dont deux des huit objectifs appellent, d'une part, à contribuer aux efforts de réduction de la pauvreté dans une stratégie de développement durable et à appuyer, particulièrement, des SNDD;

Et d'autre part, de contribuer à l'intégration des pays en développement francophones à l'économie mondiale.

La programmation quadriennale 2006-2009, arrêtée il y a seulement quelques jours, dans le suivi de ce cadre décennal, consacre un programme particulier pour l'amélioration des conditions d'élaboration et de mise en œuvre de stratégies nationales de développement durable.

Ce programme couvre les problématiques complexes tenant à la fois de l'intégration des politiques et programmes sectoriels, de la gestion participative et l'implication des parties prenantes mais aussi du changement des modes de production et de consommation.

Il inscrit, ainsi, dans sa préoccupation, la question de la normalisation, celle particulièrement de la responsabilité sociétale ainsi que le suivi du processus de Marrakech.

Cela situe bien l'enjeu de ce séminaire international, notamment, comme moment crucial et comme lieu idoine, pour éclairer et baliser, de meilleure façon, le déploiement de ce programme.

La Francophonie qui n'est pas un bailleur de fond, mais qui a l'avantage de regrouper toutes les composantes représentatives de la Communauté internationale fonde son action sur la solidarité, la concertation et la compréhension de l'autre.

Elle donne du sens à cette action par la mise en place de cadres et de mécanismes d'échanges d'information, la mutualisation des expériences et des bonnes pratiques et la mobilisation de l'expertise au bénéfice de tous.

Elle le fait aussi par la formation des capacités humaines et l'appui institutionnel.

En un mot, elle le fait, en mettant la diversité qui la caractérise au service de l'enrichissement mutuel et de la solidarité qui la fonde.

C'est le sens même de notre rencontre, aujourd'hui, où l'on s'enrichira, sans nul doute, de notre diversité.

Car c'est une rencontre déjà riche par ce que vous représentez : une diversité de grandes compétences de disciplines multiples, du secteur public, de l'entreprise privée, de l'université, du mouvement syndical et de la société civile, mais aussi de l'ensemble des régions composant l'espace francophone.

Cette rencontre est riche, et le sera encore plus, j'en suis convaincu, par les résultats de vos délibérations à venir et des pistes d'action qu'elles ne manqueront pas d'éclairer.

Il s'agit en effet, dans le cadre de ce séminaire, de dresser l'état des lieux, de faire le point sur la normalisation et la responsabilité sociétale, sur les mécanismes actuels et futurs de leur négociation internationale et sur les différents outils de leur mise en œuvre.

Il s'agit d'en analyser les défis et les contours d'ordre stratégique et pratique qu'ils soulèvent particulièrement dans les pays membres en développement.

Mais l'ambition est que vous puissiez dégager de vos échanges, les éléments d'une stratégie d'action, des éléments qui permettent de donner aux pays membres et à leur Communauté solidaire et potentiellement médiatrice, les moyens d'une présence active à la négociation internationale.

Les moyens d'aide à l'appropriation nationale et locale des concepts et des contenus pour pouvoir, demain, agir sur les choix et contribuer à leur élaboration en fonction des intérêts du plus grand nombre et avec l'implication de toutes les parties concernées et l'ensemble des acteurs du développement.

Il s'agit plus concrètement, de conclure nos travaux et nos échanges par la mise au point d'un cadre d'action concerté où toutes les parties prenantes et les bonnes volontés collaborent,

- Pour établir une veille stratégique et produire de l'information pertinente afin de suivre et accompagner, au mieux, les négociations et le travail effectué à l'international,
- pour aider à promouvoir la responsabilité sociétale dans nos pays membres,
- pour favoriser les échanges et les expériences y affèrent,
- et pour renforcer et mobiliser les compétences y contribuant.

Il s'agit de participer à éviter, demain, toute hégémonie de quelques puissances, sur l'élaboration des normes pour le développement durable et notamment la norme ISO 26000, qui ne tiendrait pas compte des spécificités, notamment culturelles, et des particularités, notamment, économiques et sociales, des pays en développement et qui n'aboutirait, au final, qu'à une marginalisation accrue de ces derniers dans l'économie mondiale.

Il s'agit, en un mot, de contribuer à construire un imaginaire rénové de modes de vie, valorisant la diversité culturelle et les savoirs traditionnels, un imaginaire, concerté, fondé sur des normes négociées par tous, et tenant compte des besoins de tous, y compris les plus pauvres et y compris les générations futures.

C'est l'enjeu de notre séminaire. Mais quand je vois les compétences et les expertises réunies, ici, aujourd'hui, je ne peux qu'être rassuré quant à l'issue de nos travaux.

Je tiens donc à vous remercier tous et toutes d'avoir répondu, si nombreux, à notre invitation et je vous souhaite un séjour des plus agréables et des échanges des plus fructueux.

Permettez moi de remercier vivement les cadres du ministère de l'aménagement du territoire, de l'eau et de l'environnement, pour leur participation active à l'organisation de ce séminaire et pour leur accueil fraternel.

Permettez moi aussi de faire part de notre gratitude, à tous, à l'endroit des autorités marocaines et en particulier à celui de Mr le Ministre El Yazghi, pour leur intérêt stimulant et agissant à chaque qu'il s'agit des questions relatives au développement durable et pour leur hospitalité tellement chaleureuse; hospitalité qui prend une dimension particulièrement agréable dans cette belle ville de Marrakech.

Je vous remercie de votre attention